

REPertoire DEPARTEMENTAL A L'INSTALLATION

Son objectif :

Mettre en relation celui qui a des terres libres et celui qui en cherche.

Il permet :

- de référencer les **chefs d'exploitation qui cessent leur activité sans avoir de repreneurs**, ainsi que les propriétaires fonciers souhaitant transmettre leur terres à des jeunes agriculteurs.



- d'inscrire les **candidats à l'installation en agriculture**, à la recherche d'exploitation ou de terres à louer ou acheter.

Comment ça marche ?



Je suis candidat :

- Je m'inscris au répertoire,
- Je consulte les offres qui m'intéressent au niveau départemental et national,
- Je demande à être mis en relation avec le cédant.

Je suis cédant :

- Je m'inscris au répertoire,
- Mon offre est diffusée anonymement au sein du réseau RDI,
- Le Conseiller me propose des profils anonymes de candidats intéressés,
- J'accepte de rencontrer le candidat si le projet m'intéresse.

Trois principes essentiels



L'anonymat : les identités du cédant et du candidat ne sont révélées que lors d'une mise en relation,

La liberté de choix : rencontrer un cédant ou un candidat n'engage en rien, chacun reste libre de sa décision finale.

La gratuité du service : l'ensemble de l'accompagnement est pris en charge par la Chambre d'agriculture et nos partenaires (DDTM13, Conseil Général 13).

Contact

Christophe Porry / Conseiller d'entreprises : 04 42 23 86 55
c.porry@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Sites

<http://www.agri13.fr/>
<http://www.repertoireinstallation.com/>

Partenaires de l'opération :

